Séance du 10 avril 2025 à 20h00
A l'Hôtel de Ville de Baulmes

M. Président souhaite la bienvenue et rappelle qu'il faut lever la main avant de prendre la parole, d'utiliser avant l'allocution, une forme de politesse « Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers » et d'utiliser exclusivement le vouvoiement.

Sous la Présidence de M. Steve Deriaz l'ordre du jour est le suivant :

1. Appel d'entrée.
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2024.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.
5. Liste des prochains préavis.
6. Rapport de la commission de gestion sur la tournée de plaine et vote.
7. Election d'un membre de la commission de recours en matière d'impôts pour le reste de la législature.
8. Divers et propositions individuelles.
9. Appel de sortie.

Le Président passe au vote pour l'acceptation de l'ordre du jour. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

1. Appel d'entrée.

Mme Ariane Vittet, secrétaire, procède à l'appel d'entrée : 36 conseillères et conseillers sont présents, 8 excusés et 1 arrivée tardive. Il s'agit de Mmes Céline Buache, Yveline Guignard, et MM. Raphael Buache, Christian Cachemaille, Sébastien Delay, Claude Deriaz, Thierry Guignard et Daniel Marguairaz. Mme Fanny Manière en retard.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2024.

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée.

M. Jacques Balmat demande s'il est bien juste que le préavis de la rémunération du Conseil sera élaboré par le bureau du Conseil et non par la commission des finances.

M. le Président répond que oui le préavis sera bien écrit par le bureau du Conseil.

Mme Isabelle Deriaz demande qu'au point 8, il soit rajouté que le tarif de location est pour le hall de la salle des fêtes et non pas la salle des fêtes.

Le Président passe au vote pour l'acceptation, Celui-ci est accepté avec la modification demandée. Il remercie son auteur.

3. Communications du Bureau.

Le Président fait lecture du courrier de démission de M. Olivier Mettraux ainsi que celui de M. Thierry Lacroix.
Il profite de remercier les deux nouveaux municipaux élus tacitement. Ils prendront leur fonction le 1er juillet 2025.
Pour se présenter à la syndicature, la date limite est le 22 avril à 12h.
Le prochain Conseil sera le vendredi 13 juin à Grange Neuve.
Il s'excuse de ne pas avoir transmis d'explication à l'annulation du dernier Conseil, Il manquait de contenu.
Il remercie les personnes qui ont œuvrés aux votations.
Il rappelle qu'il faut rester assis jusqu'à que le Président qui lève l'Assemblée à la fin de séance.
Il demande que les 3 chefs de groupe viennent au bureau en fin de séance. Il représentera M. Thierry Guignard absent.

4. Communications de la Municipalité.

Monsieur le Syndic demande d'excuser M. Éric Clot.
Il demande de recevoir le PV du Conseil dans un meilleur délai.
Il transmet quelques informations :
CVE : une nouvelle directrice a été engagée pour le 1er juin 2025, en attendant deux intérims ont été engagés. Le planning est déjà fait pour la rentrée prochaine. Le Canton nous confirme que le CVE devrait être pour un bassin de population de plus de 10'000 habitants pour être rentable. Ils se sont approchés du réseau de Ste-Croix, le plus censé. Ils ont la même taille et le même souci que le nôtre. Ils espèrent pouvoir regrouper les deux réseaux d'ici une ou deux années. (Ste-Croix, Bullet, Mauborget, Vuiteboeuf, Baulmes).
Les travaux pour la voirie vont commencer le 28 avril
Les travaux de la nouvelle laiterie vont débuter le 22 avril.
11 places de campings car ou remorques ont été créées et vont être louées derrière le stade.
Travys : une mise à l'enquête a été déposée, afin de pouvoir faire le croisement de train à Six-Fontaines ce qui permettra à nouveau que les trains s'arrêtent dans toutes les gares. Le projet de rénovation de la gare de Baulmes est repoussé à 2028 ou 2029, des discussions ont eu lieu avec la Confédération, le Canton et la mobilité.
Travaux de la route RC 242 Vuiteboeuf-Ste-Croix : les travaux ont débuté le 14 mars, la durée des travaux est de 4 ans pour faire un tronçon de 3,7 km afin d'améliorer la vie des habitants du Château. La route entre Ste-Croix et Bullet est fermée depuis le 10 mars jusqu'au 31 octobre. Dès le 23 juin et jusqu'au 24 août, la route sera totalement fermée avec une déviation sur Mauborget. La municipalité a rencontré la municipalité de Ste-Croix, la DGMR pour trouver des solutions aux problèmes de circulation. Plusieurs solutions ont été évoquées, mais aucune n'est encore arrêtée. Ils organisent un comptage d'ici le 8 mai au Praz et vers Ste-Croix. Une mesure va être mise en place rapidement pour interdire les poids lourds et les cars sur le col de l'Aiguillon.
Une étude sismique est organisée pour chercher de l'eau chaude. Un camion vibreur passera sur la commune seulement en dessous du bois de feurtilles.

Soins culturaux : nous avons des personnes de l'EVAM qui vont venir 6 jours. Notre équipe communale est occupée pour un mois à remettre les fils aux pâturages.
Ecole - sécurité : une mise en garde a été faite aux parents concernant la sécurité devant le collège aux Aiguilles. Le problème n'est toujours pas résolu, les parents continuent à venir déposer et chercher leurs enfants en voiture devant l'école.

5. Liste des prochains préavis.

M. le Syndic informe qu'ils vont déposer le préavis pour les comptes 2024, le rapport devra être fait pour le prochain conseil. Un préavis pour le parc automobile, un préavis pour deux chemins AF, drainage RC253, un préavis pour une rallonge pour les travaux rue des Jaquettes, un préavis pour le chemin de terre dans les champs, un préavis sur la mobilité des rues du village nous seront transmis dans les mois à suivre.

Les commissions seront nommées par le bureau.

6. Rapport de la commission de gestion sur la tournée de plaine et vote.

M. le Président invite M. Noé Studer a faire la lecture du rapport jusqu'à la première observation.

Observation n° 1

La Cogest accepte la réponse.

M. le Président ouvre la parole, elle n'est pas demandée. M. Noé Studer reprend la lecture.

Observation n° 2

La Cogest accepte la réponse.

M. le Président ouvre la parole.

M. Patrick Tharin exprime que ce n'est pas possible de continuer à avoir perpétuellement ces 3 voitures garées à la Grand-Rue. La circulation est compliquée et un pépin va arriver, il demande de quelle façon il serait possible de trouver une solution.

M. le Syndic explique qu'ils ont écrit des courriers, des téléphones, le seul moyen c'est d'appeler la police pour les faire évacuer. Le souci c'est que la police pourrait passer à plusieurs endroits, devant l'Hôtel de Ville, à la laiterie. Un trottoir va être marqué sur la Grand-Rue d'une largeur de 1.20m. pour rétrécir la chaussée.

M. Patrick Tharin remercie pour la réponse et il présume qu'on va probablement avoir une augmentation de trafic avec la fermeture de la route de Ste-Croix et qu'il est urgent d'agir.

Mme Ariane Herren explique que la rue de la Gare est notée comme route de transit. Les routes de transit ne devraient normalement pas passer en localité. Est-ce possible de réduire sa vitesse à 30 ou 40km/h pour réduire le bruit et les dangers pour les centaines d'élèves et habitants qui la traversent ?

M. le Syndic répond que c'est une route cantonale, limitée à 50km/h., qu'on pourrait faire comme à Ependes la mettre à 30km/h. Les contrôles radars sont fait régulièrement, le taux d'infractions est très largement en dessous que d'autres endroits.

M. Luc Pillevuit appuie le point de Mme Ariane Herren. Il habite tout prêt et il constate bien du trafic, des camions, un grand danger. Il propose de poser des panneaux de ralentisseur, comme à la rue du Clos ou du Russelet pour un moindre coût.

Mme Fanny Manière propose de faire un tout-ménage pour la problématique du parcage et de convoquer les personnes concernées à une séance avec la municipalité.

La parole n'est plus demandée, M. Noé Studer reprend la lecture jusqu'à l'observation n°3

La Cogest accepte la réponse.

Observation n° 3

M. Le Président ouvre la parole, elle n'est pas demandée.

M. le Président ouvre la discussion sur le rapport.

La parole n'est pas demandée. M. le Président, clôt la discussion et soumet au vote les conclusions du rapport à savoir :

1. D'accepter le rapport tel que présenté en tenant compte des observations et remarques formulées par la Commission.
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion du patrimoine de la plaine portant sur l'exercice 2024.
3. De donner décharge à la Commission de gestion pour cette partie de son mandat.

Les conclusions sont acceptées à large majorité. 33 oui, 0 non, 3 abstentions.

7. Election d'un membre de la commission de recours en matière d'impôts pour le reste de la législature

M. le Président demande à l'assemblée.
M. Domenico Giannini présente pour le groupe démocratique M. Patrick Tharin
M. Patrick Tharin est élu par applaudissement

8. Divers et propositions individuelles.

Le Président ouvre la parole.

Mme Carmen Perusset demande premièrement si une information sera transmise aux parents concernant la nouvelle directrice du CVE. Est-ce que les parents pourront donner leur avis pour le regroupement avec Ste-Croix, est-ce qu'il y aura un réseau de maman de jour ? Deuxièmement une coupe de bois a été faite au stand de tir et les branches ont été déposées au bord de route, est-ce que ça va être mieux nettoyé ?

Mme Fabienne Liechti répond qu'un courrier sera adressé aux parents après Pâques. Le rapport de la PEP ne sera pas communiqué aux parents. Le sujet des mamans de jour sera abordé au moment des discussions et de la réorganisation avec le réseau de Ste-Croix.

M. Gilles Deriaz explique que l'épareuse est passée et a juste poussé les branches.

M. Julien Allaz remercie l'intervention de Mme Cendrine Cachemaille au Grand Conseil du 13 mars pour soulever le souci de circulation sur le col de l'Aiguillon. Le col n'est pas encore ouvert et plusieurs voitures circulent déjà. Les beaux jours arrivent, le bétail va monter, les vélos et marcheurs vont commencer. Est-ce possible de mettre la vitesse à 40 km/h, ou des dos d'âne, feux etc.

M. le Syndic répond que plusieurs discussions ont eu lieu avec la commune de Ste-Croix, la DGMR, suite à l'interpellation de Mme Cendrine Cachemaille. Mme Nuria Gorrite va les contacter. Plusieurs solutions ont été discutées, fermer la route, mais cela pose un problème pour les chalets d'alpage, mettre des radars etc. Ils sont très attentifs et vont mettre en place quelque chose.

M. Julien Allaz remercie pour la réponse.

M. Luc Pillevuit demande ou en est le préavis pour l'évacuation des eaux usées (EU) et eaux claires (EC)

M. le Syndic répond que le règlement est écrit, mais la taxation est très complexe, il espère pouvoir le déposer la prochaine fois. D'autre prévis seront déposés la prochaine fois ou en automne.

M. Luc Pillevuit remercie de la réponse.

Mme Joëlle Lovey se demande s'il serait envisageable de passer de 5 à 7 municipaux vu la surcharge de travail. Le délai pour déposer un dossier est au 30 juin 2025.

M. le Syndic répond qu'il laisse le choix au 5 prochains municipaux.

Mme Susanne Joseph informe que la barrière d'un pont est désolidarisée, est-ce qu'elle sera réparée ?

M. Syndic explique que c'est un accident d'un installateur de panneaux solaires. L'assurance va prendre en charge, mais elle demande des précisions. Ils vont faire le nécessaire pour réparer.

M. Domenico Giannini demande s'il est possible d'organiser une séance d'information pour les futures élections de l'an prochain.

M. le Président explique que les listes seront ouvertes en fin d'année. Une séance d'information pourra être organisée courant automne, ne pas la faire trop tôt.

Mme Isabelle Deriaz remarque que les modifications demandées non pas été apportées sur le PV en ligne de la commune. Elle demande de faire le nécessaire.

Mme Ariane Vittet explique qu'aucune modification est apportée au PV, les modifications sont marquées sur le PV suivant.

Mme Isabelle Deriaz demande de mettre au moins à jour le nom de famille sur le PV en ligne.

Mme Ariane Vittet répond qu'il sera modifié.

M. Philippe Haldimann demande pourquoi aucun container n'est installé au village pour les déchets verts ?

M. le Syndic répond qu'il n'est pas possible d'installer des containers dans le village. Les containers ont été installés à côté de la grande salle et à la déchetterie. Pour l'instant le

contenu est acceptable. Un tout ménage va être refait afin de correctement expliquer ce qu'on peut mettre dans les containers ainsi que leur emplacement.

M. Philippe Haldimann remercie pour la réponse et demande de mettre aux normes la salle de gym, par exemple les anneaux.

Mme Fabienne Liechti répond qu'un contrôle est fait tous les deux ans et que le matériel est conforme.

M. Philippe Haldimann répond que les anneaux bougent

Mme Fabienne Liechti répond qu'elle va aller voir.

M. Grégory Calpini informe que le banc à la place de jeux se démonte. Est-ce que l'équipe communale pourrait sécuriser cette zone ?

Mme Fabienne Liechti va signaler ce souci aux employés communaux, mais en ce moment ils sont très occupés à l'alpage.

Mme Fanny Manière informe que les enfants du CVE jouent à l'extérieur dans la terre. Elle demande si l'inhalation de la poussière de terre n'est pas mauvaise et souhaite savoir si le site n'est pas pollué. Elle souhaiterait qu'on installe un bac à sable pour supprimer le risque.

Mme Fabienne Liechti explique que les enfants jouent effectivement avec la terre et qu'ils ont creusé sous le mobilier de jardin, pour faire un tunnel. Les employés communaux ont rebouché le trou avant d'avoir un affaissement. Le budget pour l'aménagement extérieur a été totalement absorbé dans les barrières et les bâches. Elle reconnait qu'effectivement il y a peu de matériels pour jouer. Il faut attendre la nouvelle directrice, et que des choses simples en bois pourraient être installées. La place de jeux en face est en très bonne état.

M. le Syndic informe que le site n'est pas pollué.

M. Jacques Balmat demande si les courriers concernant le CVE ont été fait.

M. le Président fait lecture du courrier réponse.

M. le Syndic confirme l'avoir reçu et un courrier a été écrit.

La parole n'est plus demandée, M. le Président ferme la parole.

9. Appel de sortie.

La secrétaire du conseil procède à l'appel de sortie, 37 conseillères et conseillers sont présents et 8 absents.

M. le Président lève la séance à 21h15.

Le Président : La Secrétaire :

Steve Deriaz Ariane Vittet